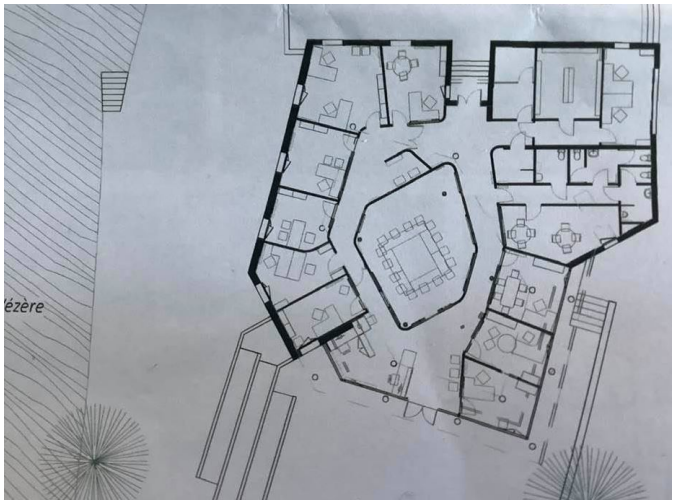


La Maison du Département, ex-porte de la Vézère, a été inaugurée vendredi matin 7 mai 2021 par Germinal Peiro, président du Conseil départemental de la Dordogne, Régine Anglard et Michel Lajugie, conseillers départementaux, et Jean Bousquet, maire de Terrasson-Lavilledieu.



Une nouvelle salle de réunion de 85 places environ (en temps normal) est à la disposition des associations. Cette salle sera équipée en matériel de projection. La salle est située au centre de la structure (voir le plan) avec des fenêtres insonorisées et floues, et des puits de lumières au plafond. Un couloir circulaire autour de la salle dessert les bureaux des différents services délocalisés du Département de la Dordogne.

Le bâtiment qui datait des années 80 a été entièrement rénové. Les abords de la structure restent inchangés. La grande baie vitrée en façade a été remplacée tout en conservant la même esthétique, et la verrière sur le toit a été reprise.

Les travaux, pour un montant de 405.000 euros HT (565.000 € TTC), ont été réalisés par l'Atelier RK Architectes de M. Rodrigues à Montignac. La surface utilisée est de 372 m2. Le chantier s'est déroulé de février 2020 à février 2021, avec un arrêt de deux mois en raison du premier confinement.



La « Porte de la Vézère » a été transformée en Maison du Département dans laquelle sont hébergés les personnels de l'Unité d'aménagement de la DPRPM de Terrasson, la Conseillère de développement et trois agents, secrétaires et agent tourisme.

Le bâtiment est désormais composé d'un hall d'accueil, d'un accueil secrétariat, de 10 bureaux dont un mutualisé, d'un local pour les archives, d'un local technique (chaufferie – informatique-alarme incendie), d'un local ménage pour la technicienne de surface équipé d'une douche, d'un ensemble de sanitaires, d'une tisanerie pouvant faire office de salle de réunion (20 m2) et d'une salle de réunion (50 m2).

L'opération a intégré la réfection des toitures, la modification des verrières, la rénovation thermique, la sécurisation et les travaux d'agencement et de rénovation du bâtiment situé en zone inondable (zone rouge).

- Reportage vidéo prochainement sur EWANews...

Le Département vient par ailleurs d'acquérir le site de l'ancien magasin de bricolage près du dojo, avenue du Dr Dupart, pour y installer le futur centre médico-social.